

Question orale de Mounir Laarissi, député Les Engagés, à l'attention de M. Rudi Vervoort, Membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de la Politique de l'enseignement, des Crèches, de la Culture, des Personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire

Concerne : La fermeture du Mima et la préservation des institutions culturelles

Monsieur le Membre du Collège,

La fermeture du Millennium Iconoclast Museum of Art (MIMA), située à Molenbeek, est une perte culturelle significative pour notre Région, en particulier pour les quartiers du Nord-Ouest. En seulement neuf ans, cet établissement a attiré 400 000 visiteurs, démontrant la force et l'attractivité d'une offre culturelle innovante dans des quartiers moins traditionnellement associés à l'art et à la culture. Au-delà des chiffres, le MIMA a contribué à l'élargissement des horizons culturels en mettant en lumière des artistes contemporains et en créant des passerelles avec des publics diversifiés.

Toutefois, sa fermeture met en évidence des failles structurelles qui vont au-delà des sources de financement de ce type d'institution. Si la COCOF ne peut pas se substituer aux financements classiques, aurait-elle pu, dans le cadre de ses compétences, jouer un rôle clé pour éviter cette perte en intervenant sur d'autres plans ? Comme : par la mise en réseau des acteurs culturels, par des campagnes de communication et de soutien aux événements et par un soutien ou plutôt un relai pour défendre les besoins spécifiques du MIMA auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles ou des autres autorités régionales

En tant que député Engagé attaché au développement de la culture et du dynamisme bruxellois, je souhaite vous poser les questions suivantes dans le cadre des compétences de la COCOF :

- Quelles initiatives spécifiques ont-été prises par le MIMA pour faire recours au soutien de la COCOF dans la limite des interventions prévues ? Avez-vous été personnellement interpellé par le MIMA ? Si oui, qu'est-il ressorti de vos discussions ?
- La COCOF avait-elle engagé des discussions avec la Région de Bruxelles-Capitale et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour envisager une action conjointe en faveur du MIMA ?
- Quels seront les effets à court et long terme de la disparition du MIMA sur l'offre culturelle dans le nord-ouest de Bruxelles, une zone déjà sous-dotée en infrastructures culturelles ?
- Alors que la transition numérique est essentielle dans le secteur culturel, la COCOF a-t-elle proposé une assistance pour aider le MIMA à développer une plateforme numérique, des visites virtuelles ou des expériences immersives, afin de diversifier ses sources de revenus ?

Je vous remercie par avance, pour vos réponses.

Mounir Laarissi



Le 15 janvier 2025